

ses qualités à ses descendants avec certitude, en dehors des circonstances particulières qui l'ont faite ce qu'elle est. M. Bella insinue que le percheron est préférable à l'anglo-normand pour améliorer la race canadienne. Personne ne le contestera. Mais cela ne décide pas la question de sa supériorité absolue. De ce qu'elle vaut mieux que cette race, il ne s'en suit pas qu'elle ait ce qu'il nous faut.

M. Bella dit qu'au lieu de percheron il ne faut pas acheter de boulonnais. Il insinue sans doute qu'il y a des méprises à ce sujet. Il est en position d'en savoir quelque chose.

Tous les zootechniciens à qui l'auteur du rapport s'est adressé ont tous déclaré qu'en fait d'amélioration du bétail, il ne faut jamais oublier que les aptitudes et la conformation des animaux sont l'expression exacte des conditions culturelles dans lesquelles ils se produisent et se développent, ou en d'autres termes de la nourriture qu'ils consomment. L'insuccès à peu près constant des tentatives d'amélioration faites au mépris de ce principe en est une preuve convainquante. De là les économistes ont conclu que les spéculations auxquelles le cultivateur peut fructueusement se livrer, en matière de bétail sont subordonnées à l'état de sa culture. Tels fourrages, tels bestiaux. Il ne faut donc jamais considérer les animaux à un point de vue absolu, sans aucun souci des situations dans lesquelles ils doivent être utilisés. Ce serait manquer à la fois aux lois du bon sens et aux enseignements journaliers de la pratique.

Pendant les trente dernières années, dit M. A. Sanson, on a essayé en France autant de méthodes différentes pour améliorer l'espèce chevaline par le croisement des races entre elles. Tous ces essais n'ont produit que de tristes mécomptes, parce que les éleveurs trompés par ceux qui leur parlaient au nom de la science, n'ont jamais compris cette vérité maintenant acquise, que les races ne peuvent pas s'améliorer par le croisement seul, indépendamment du climat, de la nourriture et du traitement auxquels les animaux doivent être soumis.

L'auteur conclut ainsi son étude :

« Les destinées chevalines du Canada ne sont aujourd'hui aux mains de personne. Ce ne serait pas un mal si au moins de saines notions sur le choix des reproducteurs de même que sur l'appareillement, le croisement ou l'élevage étaient plus généralement répandues. Malheureusement, nous sommes bien loin encore de ces connaissances même élémentaires, sans lesquelles pourtant il est impossible de rien faire de bon. Nous n'avons pas non plus une expérience suffisante pour nous guider sûrement. Chaque éleveur abonde en son sens, marchant au hasard, sans suite dans les procédés d'amélioration, parce que les idées ne sont contrôlées par aucun principe de zootechnie ni de physiologie. Que résulte-t-il de cet état de choses?—Des tâtonnements, des essais manqués, un pêle-mêle et une confusion qui retiennent les gros bataillons des producteurs du bétail dans une grande défiance contre toute tentative d'améliorer. Les membres de la Chambre d'agriculture eux-mêmes témoins de toutes les hésitations de l'opinion, tiraillés en tous sens par les préconisateurs de systèmes opposés, ne savent plus à quoi s'en tenir.

« La Chambre fait donc acte de sa sagesse toutes les fois qu'elle hésite à accorder les faveurs de son budget ou même l'appui moral de sa recommandation à un système quelconque, par cela même qu'il est nouveau. Elle fait acte de sagesse quand elle demande au nouveau venu de produire des faits à l'appui des belles théories qu'il préconise. Car en zootechnie comme en agriculture, il n'y a que les faits qui puissent inspirer confiance et amener les améliorations que l'on poursuit. Or ces faits existent. Nous avons sous la main quelques éléments d'une expérience qu'il serait bon de recueillir. Plusieurs sociétés d'agriculture ont importé des percherons. Les produits de ces animaux auront acquis assez de développement l'automne prochain

pour offrir des sujets d'observations et d'études d'un grand intérêt. Chaque société devrait faire examiner tous ces poulains par des hommes compétents, également forts sur la théorie et sur la pratique, et surtout sans parti pris. Ceux qui veulent avoir des percherons aimeront sans doute à connaître leur valeur comme reproducteurs avant de faire de grandes dépenses. La chambre elle-même pourrait favoriser cet examen. En agissant ainsi on saurait bientôt à quoi s'en tenir. »

F. PILOTE, Ptre.

Au Major Campbell,

Président de la Chambre d'agriculture.

Collège de Ste. Anne, 7 mars 1868.

Les poux de mouton, et le moyen de les détruire

Tous les animaux ont des parasites qui vivent à leur dépens, les uns sur leur peau, les autres dans l'intérieur de leur corps. Le cultivateur doit, autant qu'il est en son pouvoir, délivrer de ces parasites les animaux qui, réduits à la domesticité, prospèrent par les soins intelligents de l'homme qui est leur maître, ou dépérissent par suite de sa négligence.

Outre les mouches qui le piquent pour boire son sang, celles qui déposent dans une plaie les vers qui rongent les chairs, celles qui déposent à l'orifice des narines les vers qui produisent les œstres, outre tous les vers dont elle avale les œufs avec ses aliments, qui vivent dans l'intérieur de son corps, la brebis a aussi des poux qui sont, particuliers. L'un, *hippobosca ovina*, bien connu des propriétaires de troupeaux, est gros à peu près comme une punaise; à l'œil nu, il est brun; si on le regarde à la loupe, les six pattes et la partie antérieure du corps sont brunes; le corps est grisâtre avec des taches noires; la tête est terminée par une sorte de trompe recourbée en bas (un rostre), et tout le corps est couvert de poils rudes peu épais. Il est très-agile; si, à la tonte, un de ces poux est coupé en deux par les ciseaux, on voit sa partie antérieure courir rapidement et vivre encore longtemps.

Si l'on voit suspendu à des brins de laine un corps ovale luisant, ressemblant assez, pour la couleur et la forme, à un petit pepin de pomme, on a alors non pas l'œuf, mais la chrysalide déposée par la femelle du pou, car cet insecte appartient à la classe de ceux dont la femelle met au monde ses petits sous la forme de nymphes (les hippoboscides).

Quelquefois ces poux se multiplient de manière à faire beaucoup souffrir les bêtes. Stephens dit que, si on achète des moutons maigres pour les nourrir avec des turneps, c'est au moment où ils commencent à engraisser que les poux se multiplient d'une manière étonnante. Ici, ce sont les agneaux qui en souffrent le plus, et, quelquefois à la tonte, ils ont à la partie antérieure du cou des places qui en sont littéralement couvertes. Après la tonte, les poux disparaissent entièrement, et c'est pour les éleveurs un motif suffisant pour tondre souvent les agneaux âgés seulement de trois à quatre mois. Beaucoup de poux sont coupés par les ciseaux des tondeurs, beaucoup restent dans la toison; les agneaux se grattent avec leurs pieds de derrière, les font tomber. Les brebis, avec leurs dents, en débarrassent les agneaux, de sorte qu'au bout de deux jours on n'en voit plus; même à la pâture, les bergeronnettes viennent se percher sur le dos des bêtes et prennent les poux et les mouches.

Les brebis sont encore tourmentées par une autre espèce de pou, *pediculus ovis*, que les naturalistes nomment *trichodectes spharocephalus*; celui-ci est très-petit, et il faut y regarder de près pour le voir quand on entr'ouvre la toison d'une bête qui en est affectée. Il est rouge, et il a à peu près l'apparence d'un grain de sable. Ce sont surtout les antenais qui ont à souffrir.